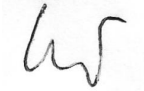


Contrat Jus de fruits		 Thouaré sur Loire		
Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne				
Le producteur		Le(s) consomm'acteur(s)		
EARL Les Trois Villages Jacques et Jean-Louis LECHAT		NOM(s) Prénom(s)		
La Bidaudière 44470 CARQUEFOU		Adresse		
		mail:		
		Tél(s)		
AMAP de Thouaré-sur-Loire 23 rue de Mauves, boîte N°12, 44470 Thouaré-sur-Loire – amap.thouare@gmail.com				
Réfèrent(s pour la saison : C. DUCHESNE cduchesne44@gmail.com		Retour des contrats : POUR LE MARDI 17 mai 2022 boite à lettre 12 de la Morvandièrre		
Distribution : mardi de 18 h à 19 h 136 Rue du Jaunais / arrière cuisine de la salle du pré-poulain		Mardi 31 mai et Mardi 28 Juin 2022		
Par ce contrat, le producteur et le consomm'acteur adhèrent aux principes et au respect de la Charte des Amap (http://miramap.org).				
ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR • Le producteur s'engage à cultiver en respectant la qualité sanitaire des produits, la biodiversité et l'environnement. • Le producteur sera présent lors des distributions des produits proposés				
ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR • Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les aléas liés aux intempéries et aux autres fléaux agricoles en passant commande pour chaque distribution sur la durée entière de la saison. • Le consomm'acteur s'engage à venir retirer ses produits à chaque livraison ou à les faire récupérer par la personne de son choix, faute de quoi les produits seront perdus.				
TERMES DU CONTRAT • Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour chaque livraison de sa production de fruits, jus. Voir tableau • Le présent contrat est souscrit et réglé en 1 chèque libellé au nom d' EARL les 3 villages , la somme indiquée dans le tableau.				
Produit proposé	prix en €	Quantité par livraison		montant
		31-mai	28-juin	
Bouteille de 75 cl jus de pommes	2,3			
Bouteille de 75 cl jus de poires	2,5			
			Total	
Signature du producteur 		Signature de l'Amapien		